



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Septembre 2015

Le conseil municipal de Benaix s'est réuni à 19h05 en séance ordinaire, le 24 Septembre 2015 sous la présidence de M. BARRAU-HILLOT, maire de Benaix. Mr Vanderm et Mr Ferran ont demandé à être entendu par le conseil municipal. Mr le Marie leur a accordé et leur a demandé si ils voulaient assister à toute la réunion et Mr Ferran et Mr Vanderm ont accepté.

Présents : M. Jean BARRAU-HILLOT, M. Michel DELEGLISE, M. Collin FLEMING, M. Jean-Marc GABET, M. Jean-François DEVAUX, M. Bernard CASTEILLA et M. Patrick VIDAL, Mme Linda PONT, Mlle Jessica MIQUEL et Mme Catherine AUSSEL.

Excusée : Mme Claudine GOMEZ

Secrétaire de séance : Mlle Jessica MIQUEL

Pour information :

Mr le Maire nous convie à l'invitation de la commune de Villeneuve d'Olmes pour le 03 Octobre 2015 concernant l'exposition Art et Culture de leur commune.

Mr Michel DELEGLISE nous fait un compte rendu sur les finances de la mairie :

- Recettes : Nous avons une baisse de recettes dues à la baisse des dotations et des subventions. Il manque comme recettes la taxe de droit aux mutations de 5000 € et la taxe CVAE de 2900 €. Une entrée de recette est prévue avant la fin de l'année en rapport avec la vente de coupe de bois. Manque la subvention de la Communauté des Communes de 3300 €.

- Dépenses : Réduction des travaux prévus pour l'entretien des bâtiments. Reste à prévoir les WC accessibles aux handicapés à la salle communale.

- Trésorerie : Baisse de la trésorerie qui est de 15000 €, pour rappel 21000 € en 2014. Dans l'ensemble l'état des finances est stable.

1- Transfert de compétence CCPO « projet Montségur 2015 »

Le transfert de compétence concerne le projet de Montségur pour que ce projet soit porté par la Communauté des Communes du Pays d'Olmes et plus par la commune de Montségur. Le projet d'agrandissement du musée et de l'aménagement du site de Montségur coûterai entre 3200000 € et 3500000 € qui sera subventionné à 80%, il restera en charge de la CCPO 700000 €.

Le Maire nous demande de nous prononcer si nous acceptons le transfert de compétence.

* Vote Pour à l'unanimité.



COMMUNE DE BENAIX



2- Création du groupement de commande à la CCPO

La Communauté des Communes du Pays d'Olmes propose de regrouper les commandes en ce qui concerne les achats de matériel et outillage, de véhicule. Le Maire nous demande si nous voulons adhérer à ce regroupement.

* Vote Pour à l'unanimité.

Nous décidons de nommer Mme Linda Pont responsable du groupement de commande pour représenter la commune de Bénéaix.

3- Syndicat de Voirie

Le syndicat à encaisser les subventions de Juin suite aux intempéries. Courant le 2^{ème} semestre 2015 il reste des subventions à encaisser par la collectivité à hauteur de 8000 €.

Mr Le Maire nous annonce qu'il reste à payer 16000 € au syndicat de voirie suite aux intempéries. Mr Le Maire nous propose donc de contracter un emprunt de 16000 € au syndicat de voirie au taux de 2,5 % afin de finir de payer les travaux déjà effectués aux Rousseaux et à La Jourdane.

* Vote Pour à l'unanimité.

4- Régularisation des terrasses sur les terrains communaux à Serrelongue

Un devis de 1200 € a été effectué par le géomètre. Tous les propriétaires sont d'accord de payer en le divisant entre les propriétaires et la mairie. Chaque propriétaire devra régler 265 € de frais de notaire.

Le Maire nous propose de vendre les parcelles qui intéressent les propriétaires à 10 € le m².

5- Suivi du dossier bien de section à Serrelongue et la Jourdane

Mr Le Maire demande à Mr Ferran habitant à la Jourdane s'il souhaite intervenir sur le sujet des biens de section de la Jourdane. Mr Ferran accepte. Mr le Maire arrête la réunion pendant l'intervention de Mr Ferran.

Reprise de la réunion :

- Biens de section à Serrelongue : la préfecture va régler le dossier sans aucun problème.
- Biens de section à la Jourdane : nous sommes en attente d'une réponse de la préfecture.

6- Demande de Mr Vanderm pour gérer le plan de chasse de la commune

Mr le Maire demande à Mr Vanderm habitant à la Prade s'il souhaite argumenté sur sa demande refusé auparavant par le Conseil Municipal suite au courrier de Mr Vanderm du 04 Juillet 2015. Mr le Maire arrête la réunion pendant l'intervention de Mr Vanderm.

Reprise de la réunion :

- Le conseil municipal reste sur sa position.



7- Hommage aux Anciens Maires de la Commune de Bénéaix

Le Conseil Municipal décide d'arrêter la date au 21 Novembre 2015 au lieu du 03 Octobre 2015, à 11h.

Distribution des différentes tâches (*voir annexe 1*)

8- Elections Régionales des 06 et 13 Décembre 2015 (Permanence du Conseil Municipal)

(*voir annexe 2*)

9- Questions diverses

- DSP Mont d'Olmes : la discussion continue, la CCPO aura une réponse pour le 20 Octobre 2015.
- Accès pour les handicapés : le 29 Septembre 2015, le plan pour les travaux à prévoir sur la commune sera terminé.
- Renseignement sur une lame de déneigement plus petite pour le tracteur.
- SMDEA : Le branchement s'effectuera à la source à Bigot.

La réunion est clôturée à 21h05 par Mr le Maire.

Mlle Jessica MIQUEL
Secrétaire de Séance

M Jean BARRAU-HILLOT
Maire de Bénéaix